BIBLIOTHÈQUE DU JARDIN BOTANIQUE

Réouverture de la bibliothèque dès le 11 février 2021

QUESTIONS / RÉPONSES

Dans le respect des directives de la **Direction de la Santé publique** et du **Guide de normes sanitaires en milieu de travail pour les institutions muséales et les bibliothèques établi par la CNESST**, nous sommes heureux de vous informer de la réouverture de la bibliothèque dès le 11 février prochain (3e phase du plan).

Nous continuons à travailler pour maintenir en place les mesures de contrôles sanitaires appropriées afin de réduire et contrôler les risques associés à la COVID-19.

Tous les développements concernant l'ajustement de notre offre de services sont affichés sur notre site Web.

Nous vous remercions de votre patience et espérons vous revoir en grand nombre.

Nous vous invitons à consulter les mesures spéciales mises en place sur le site du Jardin botanique: https://espacepourlavie.ca/mesures-speciales

L'équipe de la bibliothèque.

⇩

⇩

Fait le 2 juin ; mis à jour le 08 février 2021
Validé par les COMM le 23 juin 2020
Source : bibliothèques VdeM

Quelle est la date officielle de réouverture de la bibliothèque ?

Comme c'est le cas pour plusieurs autres institutions, notre bibliothèque propose une réouverture **progressive** de ses services afin de suivre toutes les précautions sanitaires requises.

À partir du **11 février**, nous allons passer à une 3ème phase de réouverture. **L'accès sans rendez-vous** à l'intérieur de la bibliothèque (1er étage seulement) est maintenant permis à tous et ce, deux jours par semaine seulement (les mardis et les jeudis) pour une période indéterminée.

À noter que le **port du masque est maintenant obligatoire pour les personnes de 10 ans et plus**.

Quels services sont offerts au moment de cette 3e phase de réouverture?

Au cours de cette phase, l'accès à l'intérieur de la bibliothèque est permis à tous pour l'**emprunt des documents**, l'**abonnement**, la **consultation sur place**, l'**accès au rayons**, la **référence**.

À cette étape, l'**accès aux postes informatiques et à la photocopieuse n'est pas permis**.
Dans l'espace lecture, les places seront réduites pour respecter la distanciation sociale.
Aussi, il n'y aura pas de visites et activités de groupe.

Les usagers sont invités à **limiter, si possible, la durée de leur visite à maximum 60 minutes.**

Le **retour des documents** doit obligatoirement et en tout temps continuer de se faire dans la chute à livres.

Les détails des services offerts et l'horaire sont indiqués sur notre site Web à:
bibliojardin.espacepourlavie.ca

Quelles mesures sanitaires sont mises en place afin d'assurer la sécurité de tous?

- Nous demandons aux usagers de respecter les principes de distanciation physique et de l'étiquette respiratoire et de désinfecter les mains à l'entrée
- Des cloisons transparentes sont installées au comptoir de prêt;
- Marquage au sol et balisage des espaces;
- Les documents retournés sont mis en quarantaine pendant 48 h en conformité avec les recommandations des autorités sanitaires locales;

Fait le 2 juin ; mis à jour le 08 février 2021
Validé par les COMM le 23 juin 2020
Source : bibliothèques VdeM

• Nettoyage fréquent du matériel, des équipements et des surfaces fréquemment touchés.

- Limite du nombre des personnes sur place
- Port du couvre-visage obligatoire pour toute personne âgée de 10 ans et plus

Une fois à la maison, dois-je désinfecter les documents?

Tous les documents retournés à la bibliothèque passent 24h en quarantaine. Il n'est donc ni nécessaire ni souhaitable de les désinfecter avec des produits nettoyants. Vous éviterez ainsi de les endommager.

Est-ce que des frais de retard ont été ajoutés à mon dossier pendant la fermeture de la bibliothèque?

Aucuns frais supplémentaires n'ont été ajoutés pendant la période de fermeture.

Après la réouverture, quel sera le délai pour rapporter nos documents?

Bien que les amendes soient momentanément suspendues, vous allez recevoir les avis de prêt qui arrivent à échéance. Nous comptons sur votre collaboration pour respecter les périodes d'emprunt.

Est-ce qu'il sera sécuritaire d'emprunter des documents papier?

Afin de rendre le prêt de document le plus sécuritaire possible, nous suivons les recommandations de la Direction régionale de santé publique. Les documents retournés sont mis en isolement pendant 48 h avant d'être à nouveau disponibles pour l'emprunt.

Avant le confinement, j'avais réservé des documents. Sont-ils toujours disponibles pour moi?

Oui, nous les avons conservés. Vous recevrez un avis de disponibilité lorsque votre réservation arrive à votre nom.

Puis-je faire de nouvelles réservations en ligne ?

Oui, la réservation des nouveautés se fait uniquement en ligne en ce moment mais nous vous demandons d'attendre la réception de l'avis de disponibilité avant de passer les récupérer.

Que faire si mon abonnement est arrivé à échéance pendant la fermeture?

Votre abonnement à la bibliothèque va de pair avec l'adhésion des Amis qui sera prolongée du nombre exact de jours durant lesquels votre carte de membre ne vous a pas permis d'accéder au Jardin botanique.

Je ne suis pas encore membre de la bibliothèque. Est-ce que je pourrai

Fait le 2 juin ; mis à jour le 08 février 2021
Validé par les COMM le 23 juin 2020
Source : bibliothèques VdeM

m'abonner sur place lors de la réouverture?

Oui, il sera possible d'obtenir une carte d'abonné durant cette étape de réouverture. Vous devez toutefois être membre en règle des Amis du Jardin ou de la Société des bonsaïs.

Vous avez d'autres questions?

Nous vous invitons à nous écrire à: jbm_bibliotheque@montreal.ca

Soucieux d'assurer à tous une visite agréable et sécuritaire, nous faisons appel au sens civique de chacun et vous demandons de ne pas vous présenter sur les lieux si :

- **vous avez des symptômes de toux ou de fièvre**
- **vous éprouvez des difficultés respiratoires**
- **vous avez été en contact avec une personne atteinte de COVID-19 au cours des 14 derniers jours**
- **vous êtes en investigation pour la COVID-19**

Pour la sécurité de tous, merci!

Fait le 2 juin ; mis à jour le 08 février 2021
Validé par les COMM le 23 juin 2020
Source : bibliothèques VdeM